

## Assemblée générale annuelle 2016

Le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick a tenu, le 28 mai dernier, sa 9<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle. L'événement, qui se passait à Edmundston, a rassemblé plusieurs membres et partenaires.

## Composition du nouveau Conseil d'administration

Des élections pour certains postes du Conseil d'administration ont eu lieu lors de l'AGA. Nous avons élu Valéry Savoie à la présidence de l'organisme. Elle succède à Sylvie Morin, qui a occupé cette fonction depuis 2012. Pauline Abel est devenue la nouvelle coordinatrice de Pluri'elles. Véronique Guitard fut réélue pour un second mandat en tant que secrétaire. Finalement nous avons procédé à l'élection de trois conseillères, soit Ginette Gautreau et Karine Bujold et Lyne Chantal Boudreau, qui fut réélue pour un nouveau mandat. Elles rejoignent Lise Savoie, Julie Caïssie et Louise Imbeault qui poursuivent leur mandat comme administratrices.

## Résumé de l'AGA

Cette année, nous vous avons proposé une formule revue et augmentée du déroulement de notre AGA. Nous avons organisé une activité interactive permettant à chaque membre d'échanger et d'interagir entre elles (en petit groupe de travail) sur divers enjeux d'égalité des genres. Les enjeux, identifiés d'avance par les membres sont les suivants : l'hypersexualisation, les services de garde au Nouveau-Brunswick, l'intersectionnalité, les femmes dans les postes décisionnels et la santé des femmes et les enjeux de justice reproductive. L'équipe a travaillé fort pour élaborer une rencontre fructueuse et dynamique afin de faire le point sur ce que nous avons accompli dans la dernière année, mais aussi d'échanger avec les membres pour développer les prochaines priorités du RFNB. Cette nouvelle approche, donnant davantage de voix aux membres, fut très appréciée.

## Présentation de la nouvelle présidente

Valéry Savoie est une militante féministe issue du milieu communautaire de la région d'Edmundston. Détentrice d'un baccalauréat en travail social, elle travaille comme responsable des opérations au Centre des arts d'Edmundston. Après avoir été la coordonnatrice de Pluri'elles, le caucus des jeunes féministes du RFNB, pendant trois années consécutives, elle occupe maintenant la présidence du RFNB. Reconnue comme une femme d'action et d'idées, cette militante souhaite également démontrer que « l'égalité entre les genres, loin d'être atteinte, peut servir de levier à la création de liens de solidarité entre les communautés francophones et francophiles du Nouveau-Brunswick ». Forte d'un leadership inclusif, communicatif et mobilisateur, elle compte respecter et faciliter l'échange entre toutes et tous.



## Priorités adoptées par les membres lors de l'AGA

- Que le RFNB revendique que le gouvernement mette en œuvre un système de service de garde de qualité, abordable, accessible et sans but lucratif qui respecte les deux communautés linguistiques.
- Que le RFNB revendique et fasse la promotion de la disponibilité de l'information, de l'accessibilité des services et du droit au choix en matière de santé reproductive et que le RFNB élargisse sa définition et ses actions de justice reproductive pour inclure les réalités des communautés intersexes et trans.
- Que le RFNB crée des partenariats avec des organismes travaillant avec des groupes vivant des discriminations afin de faciliter la compréhension de l'intersectionnalité et de développer des actions qui répondent aux besoins des femmes dans toutes leur diversité lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de ses projets, ateliers, campagnes de sensibilisation, et inclure l'intersectionnalité dans tous les projets du RFNB.
- Que le RFNB développe des partenariats avec des organismes œuvrant avec des parents, des jeunes, les professionnels.e.s et des adultes, afin de les sensibiliser aux questions de la socialisation et de l'hypersexualisation.
- Que le RFNB revendique un changement systémique auprès des structures de gouvernance afin de permettre aux femmes d'accéder aux postes décisionnels.



## Pour mieux comprendre nos priorités

**Hypersexualisation :** On constate une pluralité de définitions à ce phénomène. Plusieurs défendent la thèse d'un problème social sur lequel il faut intervenir. D'autres vont se positionner aux antipodes en adoptant des approches plus critiques (Mathieu, 2010). Bien que l'hypersexualisation est souvent mise en relation avec la sexualisation précoce, plusieurs auteur.e.s tendent à vouloir les traiter séparément. Dans ce cas, ce sont le sexisme et les inégalités de traitement qui sont identifiés comme le problème et non la sexualité (Réseau canadien pour la santé des femmes). Ce phénomène touche principalement les femmes, mais peut aussi se trouver chez les hommes (Poirier et Garon, 2009).

**Intersectionnalité :** L'intersectionnalité réfère à la capacité de comprendre les multiples façons dont les systèmes d'oppressions peuvent entrer en interaction avec d'autres aspects de l'identité d'un individu (intersection) et de voir comment ces intersections provoquent des expériences de vie particulière pour tous. (Corbeil et Marchand, 2007, p.5) Les expériences humaines ne peuvent être expliquées que par l'usage d'une catégorie unique, comme le genre, la race ou le statut économique (Harper, 2012, p.11). Elles sont multiples et complexes. Les réalités sont cadrées par différents facteurs et dynamiques sociales qui se croisent. Des personnes peuvent avoir des expériences de privilèges et d'oppression de manière simultanée. Tout dépend de la situation et du contexte spécifique dans lesquels elles évoluent (âge, sexualité, origine, langue, lieu géographique, histoire et contexte politique).

**Intersexes :** Une personne dont une partie ou l'ensemble de la combinaison de la génétique, des gonades, des hormones, des organes génitaux internes, des organes génitaux externes, des caractéristiques sexuelles secondaires ne correspondent pas aux conceptions dites «traditionnelles» d'être du sexe mâle (masculin) ou du sexe femelle (féminin) (Fédération des jeunes francophones du N.-B., 2016, p.26).

**Justice reproductive :** La justice reproductive est une approche positive qui relie la sexualité, la santé et les droits humains aux mouvements pour la justice sociale en plaçant l'avortement et les enjeux de santé reproductive dans le contexte plus large du bien-être et de la santé des femmes. Selon les principes de la justice reproductive, ce ne sont pas toutes les femmes qui ont le même accès aux choix qui sont offerts (Fédération du Québec pour le planning des naissances, 2016). La capacité d'une personne s'identifiant comme femme à déterminer sa vie reproductive est liée aux conditions dans laquelle vit sa communauté ainsi que les législations mises en place.

**Santé reproductive :** Mécanismes de la procréation et au fonctionnement de l'appareil reproducteur à tous les stades de la vie. Suppose que les femmes et les hommes puissent choisir des méthodes de régulation de la fécondité sûre, efficaces, abordables et acceptables, que les couples puissent avoir accès à des services de santé appropriés permettant aux femmes d'être suivies pendant leur grossesse et offrant ainsi aux couples la chance d'avoir un enfant en bonne santé. (Organisation mondiale de la Santé, 2016)

**Trans :** Un terme englobant un vaste éventail d'identités et d'expressions de genres qui se différencient des normes sociétales des genres. Une personne transgenre peut aussi être un individu qui ne s'identifie pas ou s'identifie en partie au sexe et/ou genre assigné à la naissance. (Fédération des jeunes francophones du N.-B., 2016, p.27)

## RAPPEL

Position officielle du RFNB  
sur l'accès à l'avortement

«Que l'on arrête de présenter l'avortement comme un acte politique et qu'il devient une priorité pour la santé des femmes. En d'autre mot, de dépolitiser l'avortement et de valoriser les femmes et leur santé.

Le tout, en procurant de l'information sans jugements aux femmes qui le désirent et de donner aux femmes le contrôle de leur corps.»

## Retour sur l'année 2015-2016

Consultez notre rapport annuel, disponible en version électronique à l'adresse suivante :

[http://rfnb.ca/images/RFNB\\_Rapport\\_Annuel\\_2015\\_2016\\_pagesSimples.pdf](http://rfnb.ca/images/RFNB_Rapport_Annuel_2015_2016_pagesSimples.pdf).

## SAVIEZ-VOUS QUE ?

À L'AUTOMNE 2015, LE RFNB A DÉPOSÉ UN MÉMOIRE À LA COMMISSION D'ÉTUDE DES SERVICES DE GARDE DU N.-B. VOUS POUVEZ LE CONSULTER ICI :

[http://rfnb.ca/images/Mémoire\\_RFNB\\_-\\_Commission\\_d'étude\\_des\\_services\\_de\\_garde\\_du\\_NB\\_.pdf](http://rfnb.ca/images/Mémoire_RFNB_-_Commission_d'étude_des_services_de_garde_du_NB_.pdf)

## Référence :

Bilge, S. (2009). «Théorisations féministes de l'intersectionnalité». *Diogène*, 1 (225),70-88.

Corbeil, C. et Marchand, I. (2007). *L'intervention féministe intersectionnelle : un nouveau cadre d'analyse et d'intervention pour répondre aux besoins pluriels des femmes marginalisées et violentées*. Récupéré de : [https://unites.uqam.ca/arir/pdf/interventionfeminineintersectionnelle\\_marchand\\_corbeil.pdf](https://unites.uqam.ca/arir/pdf/interventionfeminineintersectionnelle_marchand_corbeil.pdf).

Crenshaw, Kimberlé. (1989). «Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory, and Antiracist Politics», *The University of Chicago Legal Forum*, 139-167.

Fédération des jeunes francophones du N.-B. (Février 2016). *Guide sur la création et la mise en œuvre d'un comité de la diversité sexuelle, de genre et leurs allié(e)s dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick*. Projet Racines de l'espoir.

Fédération du Québec pour le planning des naissances. (2016). *Comprendre la justice reproductive*. Récupéré de : <http://www.fqpn.qc.ca/actualites/comprendre-la-justice-reproductive/>.

Harper, É. (Mai 2012). *Regard sur l'intersectionnalité*. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.

Mathieu, A. (2010). *Derrière l'image*. *La Gazette des femmes*. Récupéré de : [http://www.specscsn.qc.ca/site/publications/femmes/GazetteFemmes/32-no02\\_2010-septembre-octobre-Gazette.pdf](http://www.specscsn.qc.ca/site/publications/femmes/GazetteFemmes/32-no02_2010-septembre-octobre-Gazette.pdf).

Organisation mondiale de la Santé. (2016) *Santé reproductive*. Récupéré de : [http://www.who.int/topics/reproductive\\_health/fr/](http://www.who.int/topics/reproductive_health/fr/).

Poirier, L. et Garon, J. (2009). *Hypersexualisation*. Guide pratique d'information et d'action. Rimouski : CALACS de Rimouski.

